

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

VOIR LES DÉPÊCHES AU VERSO

LA GUERRE

LA SITUATION

Le chancelier inquiet, cherche à influencer l'opinion des Neutres. — Toute pitié serait déplacée; les tranches allemandes sont faites de « peur »! — L'acharnement de l'ennemi à Verdun. — L'offensive autrichienne. — L'agonie de la Grèce.

On les aura !... dit le général Pétain à Verdun. Le chancelier allemand le sait si bien qu'il fait de prodigieux efforts pour influencer les Neutres en faveur de la paix. Il ne recule pas, pour arriver à son but, devant les mensonges les plus invraisemblables; par exemple: il affirme que c'est l'Angleterre et non l'Allemagne qui a suivi pendant les vingt dernières années une politique militariste.

C'est l'Angleterre, avec sa « misérable petite armée » de 150.000 hommes, qui voulait partir à la conquête de l'Europe !!! Et c'est avec des bombes de ce calibre que M. Bethmann-Holweg espère rallier les suffrages des Neutres à son pays « calomnié »!

Une pareille affirmation relève du comique le plus grotesque !... Mais elle prouve aussi l'inquiétude des Boches. Ils voudraient bien endiguer le fleau qui décime l'Europe et en rejeter la responsabilité sur le voisin.

Cette innocente Allemagne voudrait convaincre l'univers de la méchanceté anglaise et que son cœur est déchiré au spectacle des maux déchaînés par ses cruels ennemis sur l'Europe ensanglantée.

Assurément, M. Bethmann-Holweg aurait moins de souci de la conscience humaine si la brutale agression d'août 1914 avait été suivie du succès escompté par Berlin.

Hélas ! le Kaiser n'a pu imposer sa loi au Destin et sentant qu'il n'est plus en situation de braver l'opinion universelle, il cherche à la tromper.

A cette œuvre, le Chancelier s'emploie avec une fourberie patiente et tenace...

Mais il a affaire à forte partie. Sir Grey, comme le fait remarquer notre confrère Laporte, ramène inlassablement le menteur d'Allemagne à quelques faits précis et nets sur lesquels la contestation est impossible. Il ne se fatigue pas de rappeler combien furent grands les efforts de l'Angleterre pour décider l'Allemagne, qui s'y refusa jusqu'au bout, à accepter la réunion d'une conférence qui arbitrerait le différend austro-russe. Au même moment le tsar offrait personnellement au Kaiser de s'en remettre au jugement de la Cour de La Haye. C'est en réponse à ces deux propositions que Guillaume II, brusquant la solution, déclara la guerre à la Russie et à la France...

A cela le Chancelier allemand n'a jamais répondu. Pressé par sir Edward Grey, il se borne à mettre en doute la sincérité des offres d'arbitrage et de conférence faites à l'Allemagne par l'Angleterre et la Russie.

Il est réduit à discuter misérablement sur les intentions que pouvaient avoir les gouvernements de Petrograd et de Londres. Mais, lui, ce n'est pas sur des intentions présumées qu'on le condamne, c'est sur des actes...

Ces événements sont accrus à l'histoire dont M. Bethmann-Holweg sait bien qu'il ne modifiera pas le jugement. Quant à l'opinion actuelle et présente des peuples, elle est faite et c'est un bon symptôme pour les Alliés que de constater combien l'Allemagne en a peur...

De ce que le Chancelier et le peuple allemand sont anxieux de l'opinion et s'emploient de leur mieux à terminer le conflit par une « paix

honorable », il ne faudrait pas conclure à un réveil de conscience par delà le Rhin.

Le Temps le dit excellemment: « le peuple allemand veut que la guerre prenne fin, parce qu'il n'attend plus d'elle aucun avantage et qu'il redoute pour lui-même tous les désastres. Il sait que la victoire lui échappe définitivement et il voudrait prévenir son irréparable défaite. Son désir de paix est fait d'égoïsme autant que son ardeur guerrière de jadis. Il a peur de souffrir; il a peur d'expier. Qu'on lise attentivement les plus récentes lettres trouvées sur les prisonniers allemands et qui nous fixent sur la situation morale et matérielle de nos ennemis: parmi toutes ces plaintes et toutes ces récriminations, on ne trouve pas un véritable désaveu de la guerre entreprise en violation de toutes les lois divines et humaines. On maudit les privations et les souffrances résultant d'une lutte qui se prolonge du fait que l'Allemagne est impuissante à forcer la victoire, mais on ne renie pas ceux qui provoquent la catastrophe au nom du peuple allemand et on ne désavoue pas la politique de spoliation, répondant à l'instinct allemand, qui a conduit au désastre. »

Le peuple allemand se lamentant parce que les privations deviennent cruelles pour lui; simple question de « ventre »!... On s'espère en Allemagne, que la souffrance du peuple finira par émouvoir les neutres et que ces derniers s'interposeront pour amener une transaction.

Erreur; les Alliés ne veulent rien entendre jusqu'à la victoire finale; après M. Poincaré et sir Grey, le Président de la Douma le proclamait hier, encore.

Les lamentations de nos ennemis sont donc parfaitement inutiles. Nous devons réserver notre pitié pour les populations martyrisées des provinces envahies et prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder le monde civilisé contre un retour offensif d'un peuple que sa Kultur n'affranchira jamais de sa répugnante barbarie...

L'acharnement de l'ennemi à Verdun s'accroît encore. Après un bombardement qui a redoublé d'intensité, dit le communiqué, les Allemands ont lancé, avec des troupes fraîches, de puissantes attaques contre le Mort-Homme et Cumières. L'échec est général, sauf en un point où nous avons dû céder un peu de terrain. Il ne semble pas cependant que ce repli modifie la solidité de nos positions. Et comme l'effort de l'ennemi ne peut se maintenir aussi violent, nous étalons, vraisemblablement, notre ligne primitive sur ce point précis.

L'ennemi a l'intention de nous obliger à un recul dans la région de Cumières afin de contourner la position du Mort-Homme qu'il ne peut réussir à prendre de front. Il est certain que les Français opposeront la résistance nécessaire pour déjouer le plan des Barbares.

Nous avons donné, hier, l'opinion très nette du colonel Feyler sur la bataille de Verdun. A son avis, la lutte sur ce point doit marquer le terme des espoirs allemands.

Le colonel Repington, dans le Times est aussi catégorique:

Le plus simple raisonnement montre clairement que l'ennemi se sent si profondément engagé dans l'entreprise désespérée de Verdun qu'il n'ose plus maintenant l'abandonner. On ne doit jamais perdre de vue qu'en cherchant à prendre Verdun, les Allemands combattent maintenant pour une victoire creuse. S'ils entraient demain dans la grande forteresse de l'est, leur succès leur fournirait simplement l'occasion de tromper une fois de plus la crédulité de la populace allemande, sans pour cela leur faciliter les moyens de percer le front français.

Et revenant sur la question, dans le Journal de Genève, le distingué critique suisse affirme à nouveau que la bataille de Verdun épuise totalement les réserves ennemies.

L'Allemagne ne peut plus recruter chez

elle de nouveaux combattants et les Turcs et les Bulgares ne sauraient lui fournir des soldats. De plus, les Allemands sont amenés à réduire leur front.

Dans cet ordre d'idées, la bataille de Verdun met en évidence une circonstance caractéristique. Non seulement c'en est fini de la constitution de cadres nouveaux tant au moyen de disponibilités intérieures qu'au moyen de prélèvements sur les unités existantes, mais la bataille ne peut être alimentée sur le front étroit où elle se poursuit que moyennant la suppression du front des Balkans. C'est une première indication de la réduction générale du front allemand.

L'armée allemande ne peut plus réparer ses pertes devant Verdun qu'avec d'anciens blessés, guéris ou des jeunes gens de la classe 16.

Ainsi s'épuise la provision des guéris constituée pendant l'hiver. De tout cet ensemble de circonstances, il ressort très nettement, semble-t-il, que le printemps ne finira pas sans que l'état-major impérial soit obligé de songer à des expédients pour prolonger l'existence de ses réserves disponibles.

La lutte qui se déroule, là, depuis plus de cent jours épuise donc l'ennemi moralement et physiquement. Elle marque un grand pas vers le succès final.

En Italie, la bataille du Trentin est sérieuse.

L'ennemi s'il est arrêté aux deux ailes, a noté des progrès appréciables au centre. Il est à Arsiero, et menace Vicence que traverse une voie ferrée assurant les communications de l'armée avec le pays. A tout prix, nos alliés doivent frapper un grand coup pour arrêter net une avance qui deviendrait inquiétante.

Les milieux militaires de Rome affirment que toutes les mesures sont prises pour que la brèche soit comblée. Il n'y a aucune raison pour ne pas faire confiance à nos voisins.

Dans les Balkans, rien de nouveau... Nous voulons dire que les Hellènes, reniant leur glorieux passé, se bornent à gémir sur la « calamité nationale ».

La presse proteste contre l'entrée des « assassins » en territoire grec, le peuple est « consterné », et puis c'est tout!

On demeure stupide en présence d'une pareille passivité qui marque la fin d'un peuple qui oublie la grandeur de son histoire.

Il est inadmissible de supposer que le gouvernement d'Athènes ait eu la farouche volonté de s'opposer à l'entrée des Bulgares en Macédoine.

Un veto formel eût paru trop grave à Berlin pour qu'on permit à Sofia de passer outre. On arrive donc à cette conclusion qu'il y a entre Constantin et Ferdinand-le-Félon une entente secrète.

C'est triste, profondément humiliant pour les Hellènes... mais Constantin ayant déjà renié ses engagements à l'égard de la Serbie est, sans doute, le prisonnier du Kaiser...

La presse vénéizliste est en deuil, mais c'est un journal ANTIVENIZELISTE qui écrit:

« La nation entre dans une nouvelle phase de son agonie. »

Et cela paraît, malheureusement, très exact !!!

Sur le front belge

Lutte d'artillerie peu intense sur le front de l'armée belge.

Devant Verdun

Plus que jamais la disproportion entre nos pertes et celles des Allemands a été flagrante. Alors que, malgré l'intense bombardement préparatoire, nos troupes de première ligne, devenues expertes dans l'art de s'abriter, n'avaient que des pertes très légères, les Allemands, exposés au tir de l'artillerie et mitrailleuses et avançant à découvert, subirent des pertes sensibles qu'on peut, sans exagération, évaluer à près de la moitié des effectifs engagés.

Le mot d'échec sanglant est, on le voit, celui qui dépeint bien la journée d'hier.

Embarras allemand

Les journaux allemands se perdent en commentaires techniques sur la configuration du terrain de la rive

gauche de la Meuse, sur la valeur respective des différentes côtes: 304, 295, 286, 287, etc.; sur le rôle des routes de Béthincourt à Haucourt, de Béthincourt à Cumières ou de Cumières à Chattancourt, tout cela pour expliquer que si les troupes du kronprinz n'ont pas avancé, elles occupent du moins des positions stratégiques excellentes, qui leur permettront de remporter des succès ultérieurs.

Navires allemands attaqués par un sous-marin anglais

Quatre navires marchands allemands chargés de minerai de fer et convoyés par trois chalutiers armés ont été attaqués la nuit dernière par un sous-marin anglais au large de Morkoping. Lorsque, plus tard, les navires marchands ont passé devant Oxelsund, il n'y en avait plus que trois.

L'ITALIE EN GUERRE

La situation est généralement sans changement le long de tout le front, sauf dans la zone de Posina (Haut-Astico), où se sont produits, hier, les prodromes d'une reprise d'offensive de la part de l'ennemi.

Dans la vallée de Lagarina et dans le secteur de Pasubio, action intense des deux artilleries.

Une grande activité dans les transports de l'ennemi a été dérangée par les tirs italiens.

Au sud de Posina, l'ennemi, après une intense préparation d'artillerie, a attaqué dans la direction de Soglid-Campiglia et de Monte-Praiora.

Après une lutte acharnée, les Italiens se sont maintenus sur ces positions.

Sur le plateau d'Asiago et dans la vallée de Sugana, activité de détachements en reconnaissance.

L'artillerie ennemie a commencé le bombardement d'Ospedaletto.

Dans la zone de Tofana (Haut-Boite), les Italiens ont repoussé une petite attaque de l'infanterie ennemie.

Sur les pentes septentrionales du mont San Michele, l'explosion d'une puissante mine italienne a bouleversé sur un front étendu les tranchées ennemies.

Transport autrichien coulé

(Officiel). — Dans la nuit du 28 mai, les Italiens ont torpillé et coulé dans le port de Trieste un gros vapeur de transport.

L'action russe

On annonce de bonne source que le combat qui a lieu dans la région de Revanduz, dans la direction de Mossoul, et qui selon le dernier communiqué du grand état-major, se poursuit avec un acharnement infatigable de part et d'autre, est le dernier et suprême effort des Turcs pour empêcher les Russes d'enlever Mossoul, dont la chute terminerait toute la campagne de Mésopotamie.

Cependant, l'issue de la lutte finale ne fait pas de doute, car les Turcs, épuisés par les combats et les défaites précédentes, ne disposent, près de Revanduz, que de quelques bataillons d'infanterie et de trois ou quatre mille cavaliers kurdes dont les Russes auront vite raison.

A Salonique

Nos milieux militaires considèrent que M. Skouloudis est l'auteur responsable des ordres qui ont été donnés aux commandants des forts et qui portaient qu'ils devaient se retirer humblement devant les injonctions bulgares. Il n'y a pas de raison de supposer qu'il verra plus de difficultés à donner l'ordre aux troupes grecques de la Macédoine orientale de se retirer de Cavalla et de se réembarquer pour le Pirée.

Il est certain que le général Sarrail prend toutes les dispositions que lui commande la sécurité de ses troupes. On ne peut juger dans quelle mesure l'occupation des forts de Demir-Hissar peut gêner nos opérations, mais il est une indication que le bon sens suffit à donner, c'est que dans la région du camp retranché, le général Sarrail, pour éviter les intelligences avec un ennemi qui se rapproche, et pour maintenir l'ordre dans une population aussi composite, prendra

en mains tous les pouvoirs et n'hésitera pas une minute à occuper les îles les plus rapprochées de la côte où peuvent surgir d'un moment à l'autre les troupes bulgares-allemandes. Toute concession qui serait fondée sur une confiance quelconque dans les assurances de M. Skouloudis serait dangereuse, et Sarrail le sait.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 30 mai 1916
PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

En ouvrant la séance, M. le Ministre de la guerre prononce les paroles suivantes:

Messieurs, dit-il dans un silence ému, le général Gallieni vient de s'éteindre. Par les services rendus au cours d'une longue carrière, il a mérité nos regrets profonds. Le deuil sera ressenti par la nation entière. Nous pensons que le Parlement voudra se joindre au gouvernement pour voter le crédit de 20.000 fr. demandé pour les funérailles aux frais de l'Etat.

M. Klotz, président de la commission du budget: Je demande à la Chambre de voter de suite ce crédit. Le général Gallieni était un chef dont l'histoire redira le nom et qui est mort d'usure au service du pays. La France rendra justice au défenseur de Paris.

M. Klotz rappelle le rôle du général Gallieni dans la victoire de l'Ourog.

C'était, dit-il, l'homme des réalisations, qui galvanisa les énergies, entraîna les cœurs. Il était l'homme des réalités, des responsabilités. Sur les rives de l'Ourog, la vaillance de nos armées a décidé de la victoire, a sauvé Paris et la France. Par votre vote unanime, vous couronnez d'une première palme le front de ce héros de la patrie.

Le crédit est voté à l'unanimité.

La commission ne s'étant pas encore mise d'accord pour l'adoption d'un nouveau texte de la loi sur la résiliation des baux à ferme et du métayage, par suite de l'adoption de l'amendement Pressemann, cette discussion est renvoyée « sine die ».

Le rapport sur la proposition Mistral, tendant à organiser la production de guerre par la réquisition des mines et des établissements industriels, n'étant pas encore prêt, la Chambre décide de s'ajourner à mardi prochain 6 juin.

Et la séance est levée.

SÉNAT

Séance du 30 mai 1916
PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

M. Ribot dépose le projet de loi relatif au crédit provisoire de 20.000 fr. demandé pour les obsèques du général Gallieni au nom de la commission des finances.

M. Aimond, rapporteur général, demande au Sénat de voter la demande de crédit faite par le gouvernement. Des applaudissements unanimes saluent les paroles du rapporteur.

Après la déclaration d'urgence, M. Antonin Dubost donne lecture de l'article unique. Le projet est adopté à l'unanimité.

Le Sénat adopte ensuite le projet portant restriction du droit d'émission des valeurs mobilières pendant les hostilités.

On reprend la discussion du projet sur les bénéfices de guerre à l'article 3, sur lequel un amendement de M. Debière a été pris en considération et renvoyé à la commission.

M. Aimond, rapporteur, donne lecture d'un nouveau texte présenté par la commission; mais ce texte n'étant pas encore imprimé on demande le renvoi de la discussion à la prochaine séance, fixée à vendredi. Il en est ainsi décidé.

Et la séance est levée.

CHRONIQUE LOCALE

Œuvres départementales d'assistance
Aux Victimes de la Guerre

SOUSSCRIPTIONS NOUVELLES 120
Commune de Bach (suite)

M. Bostell Bladine	3
Planard François, aux Moulins	3
Rames Auguste, au Mas de l'Aganil	5
Rescoussié Jean-Baptiste	5
Roloz Marie, au Coudenas	3
Sabaté Marie	5
Salgues Philippe, aux Bories	5
Salgues Philippe, aux Moulins	5
Sébal Maria	3
Theil Jean-Pierre, aux Bories	3
Theil V., ép. Boissel, à la Cornière	10
Théron Jules	6
Valette Antoine, à Lacaminade	5
Valette Marie, à Lacaminade	5
Valette Hortense	5
Valette Jean, au Coudenas	3
Verdy Daniel, instituteur	12
Verné Pierre	5
Vialaret Louis, à Lagarrigue	5
Signals Louise	3
Vinches Madeleine, Mas de Cabrit	3
Ambric Phik, Desservant à Bach	10
Anonyme	3
Anonyme	3
Aymard Jean, à Troubet	3
Aymard Louis, au Coudenas	3
Aymard Louis, à Bach	3
Bach Firmin	3
Bro Louis, Cantonnier	4
Burg J.-F., à Lagarrigue	5
Cabrit Jean, au Mas de Bouysey	3
Cagnac Antonin, à Lagarrigue	5
Cavallé Albane, à Bach	5
Cavallé Jean-Pierre, aux Bories	5
Cavallé Julie, aux Bories	3
Conte Jean-Pierre, à Lacaminade	5
Conte Angèle, aux Bories	5
Coudessas Lucie	3
Dagaan Baptiste, à Lagarrigue	3
Depuch Victorine, Route de Vaylats	3
Donnadieu Basile	3
Donnadieu Germain, aux Combelles	5
Donnadieu Léon	5
Escrouzailles Baptiste	3
Esmein (D' et Mme), à Hyères (Var)	20
Fan Cécile	3
Fourès Alphonsine, aux Moulins	3
Fourès Aurélie	3
Gailloulet Jules	3
Gaven Jean-Pierre, Maire	3
Conte F., ép. Gaven	4
Gaven Marie	5
Issindou Maria, au Coudenas	5
Itard Baptiste	3
Itard Jean, aux Bories	3
Commune de Baladoux	3
Andral Pierre	3
Laval Anna	4
Commune du Bastid	3
Boy Philippe, Adjoint	4
Tournié Madeleine	3
Arcout Pierre	3
Delpin Rose (Vve)	3
Bergougnoux Jean	3
Bouzon Marie	3
Chalvet Basile, Cons. municipal	3
Chalvet François	3
Delsahut Guillaume	3
Despeyroux François	4
Fabre Damien	3
Grauliers Jacques	3
Judicis Maria	3
Lastargues Marie	3
Peyrichou Léonie	3
Rigal Jean, Appareteur	3
Selves Eulalie	3
Lastargues Marie (Vve)	3
Pélaprat Augustin	3
Bissière Céline (Vve)	3
Lastargues Joseph	3
Gratias Marthe	3
Commune de Beaurégard	3
Carayre Jean, Sabotier	3
Commune de Bélage	3
Lacombe François	3
Commune de Belfort	3
Nichil Maurice, à St-Fleurien	5
Vayssé Léonie	5
Sabaté Marie	5
Selves J.-Pierre	10
Soupa Marie (Vve)	5
Bergougnoux (M.)	5
Amalric F., Curé	20
Vidaillac Pierre, à Hélios	3
Cros Elisabeth	3
Commune de Belmontet	3
Montagnac Rémy	3
Loubradou Jean	3
Ferrere Jean	3
Delpin Jean, Meunier	3
Boudet Oscar	3
Bach Antoine (Vve)	3
Commune de Bergant	3
Arnaudet J.-Louis, Maire	5
Labro Jean	5
Gane Jean	5
Lémozy Marie	3
Commune de Bétaille	3
Bécomé Antoine, au Causse	3
Antignac Marie	3
Géli Marie	3
Verdet Armandine	3
Bergougnoux Marie	3
Laval Germaine	3
Beau Armande	3
Causse François	4
Coste Louis	3
Douillac Henri	5
Faurie Céline	3
Semac Cyprien	3
Chapelle Marie	3
Prangère Marie	3
Pourtal Louis	3
Pomies Marie	3
Delvert Adrienne	3
Perrut Marguerite	3
Moncay Estelle	3
Planche Angèle	5
Mazet Marie	3

(A suivre).

DES MESURES, S. V. P.

Donc, il n'y a plus de sucre à Cahors ; peut-être cette pénurie existe-t-elle ailleurs. C'est... bizarre.

Comme nous l'indiquions ces jours derniers, on a annoncé cependant des arrivages formidables de cette denrée en France.

La répartition en a été mal faite ou les arrivages étaient insuffisants.

Que faire ? Comment se débarrasser de cette situation ? On a besoin de sucre. Il y en a... en France. Qui est responsable, où sont les tripoteurs, les accapareurs ?

Il n'y a pas de wagons pour expédier le sucre, a-t-on dit. Mais voilà 7 jours de cela. On ne fera donc pas croire au plus naïf que si la raison du manque de sucre était celle-là, les pouvoirs publics et locaux n'auraient pas trouvé le moyen de faire hâter l'arrivée du sucre en panne chez les gros marchands.

Malheureusement, ce n'est pas la seule, la vraie raison : la vraie raison, le Syndicat général de l'épicerie vient de la donner, et il semble bien qu'un scandale soit sur le point d'éclater.

En effet, hier, à Paris, a eu lieu une réunion du Syndicat général de l'épicerie française. Cette réunion a été très animée.

M. Gaillard, secrétaire général intérimaire du Syndicat, vint déclarer sous son entière responsabilité qu'il se faisait fort de donner aux pouvoirs publics le nom d'un courtier en sucre qui, ces jours derniers, aurait proposé à un gros négociant de la place de lui fournir une quantité de quinze à vingt mille kilos de sucre par semaine en les lui facturant au prix taillé de 1 fr. 50 le kilo, mais à la condition de verser en plus de la main à la main une prime de 20 fr. par 100 kilos.

Cette déclaration a produit une certaine émotion dans l'assistance, et l'assemblée a donné pouvoir au président de faire le nécessaire à ce sujet.

Payer cher le sucre, n'exigez pas l'application de la taxe et vous serez servis, braves clients. Les gros courtiers, entrepreneurs ne veulent rien perdre, c'est-à-dire ils veulent réaliser toujours de plus gros bénéfices. Et ils gardent le sucre, car au prix fixé par la taxation, ils ne gagneraient que de quoi vivre.

Le syndicat de l'épicerie qui ne veut pas être rendu responsable des honteuses manœuvres spéculatrices que pratiquent les puissants courtiers a jeté son cri de protestation et voulant, lui aussi, apporter son concours absolu à la chasse aux trafiquants, il a émis un vœu « tendant à ce que les pouvoirs publics autorisent de nouveau l'importation des sucres sous le contrôle de l'Etat, afin d'éviter toute spéculation et de permettre ainsi d'assurer tous les besoins de la consommation. »

On se moque des Boches que le Gouvernement du Kaiser munit de « cartes » de consommation, mais on finirait bien par se moquer du bon peuple de France s'il se laissait brimer par un groupe de trafiquants. Que le vœu des épiciers de Paris soit pris en considération par le Gouvernement, et le remède sera apporté au mal.

Mais que les pouvoirs publics n'hésitent pas à prendre des mesures impitoyables contre les spéculateurs, contre les requins du commerce. Quelques exemples sérieux porteraient leurs fruits.

POUR NOS AMIS

La « Médaille de la Reconnaissance »

On prête au gouvernement français le projet de créer une médaille de la reconnaissance qui serait offerte aux amis de la France. Le président de la République a reçu déjà le rapport du président du conseil.

Voici l'exposé du but : Les glorieuses épreuves supportées par la France ont suscité non seulement chez ses alliés, mais dans le monde entier, un élan de sympathie si active, des dévouements effectifs si continus et si grandioses que le gouvernement de la République se sent le devoir impérieux d'y répondre par un geste de gratitude.

C'est pourquoi on se propose, en haut lieu, de créer une « Médaille de la Reconnaissance française » distinction spéciale destinée à reconnaître les services volontaires accomplis pendant la guerre et à l'occasion de la guerre.

Les projets de décret portant nomination ou promotion seront soumis à l'examen préalable d'une commission siégeant deux fois par mois à la grande chancellerie de la Légion d'honneur, sous la présidence d'un membre du conseil de l'ordre et comprenant un ambassadeur ou un ministre plénipotentiaire, un conseiller d'Etat, un conseiller à la Cour de cassation, un membre de l'Institut.

La médaille comprendra trois classes : elle sera du modèle de trente millimètres de diamètre et de vermeil pour la première, d'argent pour la deuxième et de bronze pour la troisième.

Les mots « Reconnaissance française » seront gravés sur une de ses faces.

Les titulaires seront autorisés à porter la médaille suspendue à un ruban du type officiel.

Ce ruban sera simple pour les médailles de bronze et d'argent ; il portera une rosette pour la médaille de vermeil.

Enfin, les titulaires recevront un diplôme rappelant les causes qui ont motivé la distinction dont ils auront été l'objet.

Il faut approuver sans réserve cette intelligente initiative. La France a énormément d'amis et beaucoup de ceux-ci se sont montrés des amis sincères et dévoués, principalement depuis la guerre actuelle.

C'est dans le malheur qu'on peut le mieux décerner ses amis vrais !

Or, il est bon que, après la guerre, lorsque fleurira la paix bienfaisante et que nous reviendront nos innombrables amis qui, depuis août 1914, villégiaturèrent en grand nombre au bon soleil d'Espagne ou dans les montagnes de la douce Helvétie, nous puissions distinguer facilement ceux dont l'amitié nous est sûrement acquise et ceux qui, à ce moment-là, crieront par-dessus les toits qu'ils sont nos bons amis, nos vrais amis, nos meilleurs « Kamarades ».

Service de santé

Notre compatriote M. Larnaudie, médecin aide-major de 1^{re} classe, médecin à l'hôpital n° 63 à Montauban, est nommé médecin-chef à Condom.

Nos félicitations.

Les Retrouvés

Parmi les militaires qui, considérés comme disparus, ont été retrouvés, nous relevons les noms de :

Agrech Théophile, sergent au 211^e d'infanterie, de Larroque-des-Arcs ; Ausset Clovis, caporal fourrier du 211^e d'infanterie, de Cahors ; Badet Paul, du 139^e d'infanterie, de Vayrac ; Baladre Edouard, du 139^e d'infanterie, de Meyronne ; Barras Elie, du 211^e d'infanterie, de St-Médard-Catus ; Bergougnan Jean, du 139^e d'infanterie, du Lot.

Arrien Gaston, du 7^e, interné à Munster ; Julien Michel, du 7^e, interné à Müncheberg ; Jacquemond Joseph-Jean-Marie, du 7^e, interné à Sagan ; Julien, du 7^e, à l'hôpital de Berlin.

Les distributions de prix en 1916

Le ministre de l'instruction publique a décidé que les distributions solennelles des prix auraient lieu cette année comme en 1915. Afin de leur conserver le même caractère de simplicité et de gravité, elles seront présidées par les chefs d'établissement. Sauf sur ce point, les usages ordinaires seront respectés : invitation des autorités et des familles, allocation d'un professeur, distribution de livres. Les provinciaux et principaux feront, de plus, connaître à l'assistance les noms des maîtres, anciens élèves et élèves morts pour la patrie, blessés, décorés ou cités à l'ordre du jour. On doit penser que ces cérémonies ne laisseront pas moins que celles de l'an dernier une forte et touchante impression à tous ceux qui y prendront part.

Un curieux horoscope

Voici un curieux horoscope sur la date de la paix. Il provient du journal de... Vienne !

	François-Joseph	Guillaume II
Né.....	1830	1859
Empereur.....	1848	1888
Age.....	86	57
Règne.....	68	28
Total.....	3832	3832

Si on divise ce total par 2 on obtient 1916. En additionnant les deux premiers chiffres de 1916 on obtient 10 et en additionnant les deux derniers 7, ce qui veut dire que la paix sera signée le 10 juillet 1916.

C. Q. F. D.

Agence « Paris-Télégrammes »

Conseil de guerre du 17^e corps

Audience du 30 mai 1916

DESERTION

Tombé malade au moment d'aller aux tranchées de première ligne en juin 1915, évacué à l'hôpital de Vierzon, puis sur un dépôt de convalescents, le soldat Emile Bastide, 32 ans, du 83^e d'infanterie, fut, à l'expiration d'une permission, placé en subsistance, le 25 septembre, au 7^e de ligne à Cahors, mais il ne resta pas au corps et c'est seulement le 11 mars 1916 que les gendarmes l'appréhendèrent.

Il est condamné à deux ans de travaux publics.

La campagne double

M. Girod, député du Doubs, vient de saisir la Chambre d'une proposition de loi ainsi conçue :

Article premier. — Les militaires qui auront servi dans les « zones d'opérations de guerre » au cours de la guerre actuelle, auront droit au bénéfice de la campagne double, à dater du 2 août 1914.

Art. 2. — Les « zones d'opérations de guerre » seront déterminées par le ministre de la guerre, avec le commandant en chef des armées.

Les ouvriers belges

en France

Les travailleurs belges sont nombreux en France et leur situation de réfugiés temporaires les met souvent en conflit avec les lois et règlements de leur pays d'adoption, sans qu'il y ait de leur part désir de s'y soustraire. Quelques Belges, désireux d'éviter tout heurt et de sauvegarder les intérêts de leurs compatriotes, ont formé dans ce but un Comité.

Ce Comité va s'efforcer de régler les questions de salaire, d'assurer aux ouvriers belges le bénéfi-

ce des lois françaises, celle notamment sur les accidents du travail et, enfin, de prévoir et d'organiser d'avance, toutes choses pour le rapatriement des Belges à la fin des hostilités.

La fourragère et le chevron

Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux généraux dans laquelle il les informe qu'il a décidé la création d'un insigne spécial destiné à rappeler d'une façon apparente et permanente les actions d'éclat de certains régiments et unités formant corps, cités à l'ordre de l'armée.

Cet insigne sera constitué par une fourragère tressée aux couleurs de la Croix de guerre, rouge et vert, attachée au bord de l'épaule gauche et en tenue de sortie boutonnée au deuxième bouton de la capote ; en tenue de campagne, faisant le tour du bras gauche et agrafée sur l'épaule.

Le ministre a décidé, en outre, de créer pour les officiers et hommes de troupe de toutes armes et services, ayant un temps déterminé de présence aux armées, ou ayant reçu des blessures de guerre, des insignes constitués par des chevrons en forme de V renversé de la couleur du galon, à raison de :

1. Un chevron pour une année effective de présence dans la zone des armées, et un chevron supplémentaire pour chaque nouvelle période de six mois. Cet insigne sera porté au bras gauche.

2. Un chevron par blessure de guerre, un seul chevron représentant les blessures multiples. Cet insigne sera porté au bras droit.

Les dispositions de la présente circulaire seront portées par la voie de l'ordre, à la connaissance des troupes et services tant aux armées qu'à l'intérieur.

La description de la fourragère et des chevrons figurera au « Bulletin officiel ».

Pour les veuves des mobilisés décédés dans les usines de guerre

On sait que les veuves de mobilisés décédés des suites de maladies contractées ou de blessures reçues à l'occasion du service dans les usines de la défense nationale, n'ont aucun droit pour invoquer l'obtention d'une pension.

M. Adolphe Girod, député du Doubs, a pensé qu'on ne devait pas oublier cette intéressante catégorie de victimes de la guerre.

Le nombre de ceux qui donnent leur vie pour forger au plus tôt les armes de la victoire meurent de la guerre. Il convient donc de consacrer le droit de leurs veuves par une disposition législative formelle et non équivoque. Aussi le député du Doubs a-t-il déposé sur le bureau de la Chambre un amendement au projet de loi sur les pensions dont voici le texte :

« Ont droit à la pension les veuves de mobilisés décédés des suites de blessures reçues, de maladies contractées ou aggravées à l'occasion du service dans les usines de la défense nationale. »

Vaccination et revaccination des militaires

Le sous-secrétaire d'Etat au service de santé vient de décider que tout militaire n'ayant pas encore été vacciné ou ayant été vacciné incomplètement, recevra quatre injections des vaccins T.-A.-B.-S., s'il appartient à l'armée active ou à sa réserve et trois seulement s'il appartient à l'armée territoriale ou à sa réserve.

D'autre part, tout militaire ayant été antérieurement vacciné avec le vaccin anti-typhoïdique seul, recevra également une vaccination réduite avec les trois premières injections du vaccin T.-A.-B., qui, tout en entretenant l'immunité contre la fièvre typhoïde, assurera la protection contre les fièvres paratyphoïdes.

Pour les travaux de fenaison

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les régions la circulaire ci-après :

On utilisera jusqu'à la dernière minute sous la forme d'équipes volantes les hommes de toutes les classes appelés à partir en renfort aux corps actifs ou de réserve de l'infanterie et génie dans un délai d'un mois.

Des permissions agricoles seront attribuées dans la plus large mesure aux cultivateurs mobilisés de toutes armes et services qui ne rentrent pas dans la catégorie précédente (aux auxiliaires, inaptes, convalescents, hommes des dépôts territoriaux, formations diverses de la zone de l'intérieur, cavaliers, artilleurs, etc.) Lorsqu'il y aura doute sur la question de savoir si un cultivateur demandant une permission sera appelé ou non à partir aux armées dans un délai d'un mois, l'intéressé devra être envoyé en permission, quitte à être rappelé par télégramme si son tour de départ arrive avant l'expiration de la permission. Les services de garnison — service de place, service intérieur des corps de troupe, — doivent être organisés de telle sorte qu'ils ne fassent pas obstacle à l'octroi de permissions agricoles aux cultivateurs : il n'y a guère que le tour de départ au front et les soins à donner aux animaux dans les armées montées qui constituent des empêchements dirimants à l'attribution de permissions à tous les agriculteurs qualifiés si les autorités subordonnées apportent à cette question toute la bonne volonté désirable.

Dans la mesure où le permettent les nécessités du service, des équipes de travailleurs prélevés sur les non-

agriculteurs seront mises à la disposition des commissions départementales de la main-d'œuvre agricole.

D'autre part, mon attention a été appelée sur l'intérêt qui s'attache à ce que les cultivateurs, même quand ils doivent travailler sur les terres d'autrui, c'est-à-dire comme équipiers, soient employés le plus possible dans leur commune. Pour réaliser autant que faire se peut ce desideratum chaque cultivateur qui obtiendra une permission agricole pourra être laissé à l'expiration de sa permission pour une durée égale, à la disposition du comité d'action agricole de sa commune, qui devra en faire la demande en temps voulu au chef de corps ou de service.

Ainsi, un cultivateur pourra passer chez lui trente jours consécutifs, savoir : quinze jours sur sa demande en permission et quinze jours sur la demande du comité d'action agricole au service de la collectivité. Cette durée de trente jours constituera

dans tous les cas la durée maximum d'absence de l'intéressé.

Les prescriptions ci-dessus, si elles sont observées par les chefs de corps commandants de dépôts et chef de service conformément à mes instructions, c'est-à-dire dans l'esprit le plus large, représentent le concours maximum que dans les circonstances actuelles les agriculteurs peuvent attendre de l'armée.

Il est permis d'espérer que cet effort, joint à celui que sous la vigoureuse impulsion des autorités civiles, ne manquera pas de fournir la population non mobilisée, permettra d'assurer dans des conditions satisfaisantes les travaux de fenaison en 1916.

Les prescriptions de cette circulaire ne s'appliquent ni à la classe 1917 ni aux engagés qui marchent avec elle.

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 27 mai

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Gabriel Faure, sur le front italien. — Lucie de Langalerie, le Fils du pape (I). — Raymond D. de Maratray, dans les lignes anglaises. — Un Français d'outre frontière, la Guerre vue de l'étranger. — Le Roman d'un neutre. — Baronne Michaux, vieilles coutumes germaniques : rites funéraires. — Fernand Laudet, Jacques Barth. — Charles LeGoffic, nos Postes. — Les Morts de la guerre : premier jour. — Quelques vers italiens sur la Grèce, par M. Emile Picot. Manifeste de l'« American Rights Committee ».

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Paris, 13 h.

L'évolution de la Roumanie Son intervention serait prochaine POUR QUI ?...

De Lausanne :
Suivant des nouvelles de Bucarest, M. Bratiano, premier ministre de Roumanie aurait déclaré dans le discours qu'il prononça au Congrès tenu par les médecins Roumains :
« Malgré les efforts que nous faisons pour diriger la politique roumaine de manière à éviter toute complication, il se pourrait qu'à cause de l'Etat de guerre qui règne en Europe, NOS MÉDECINS AIENT BIENTÔT DE LOURDES TÂCHES À ACCOMPLIR. »

L'offensive Autrichienne LA PRESSION SUR LE CENTRE ITALIEN

De Rome :
Les Autrichiens continuent à exercer une pression violente sur le centre du front italien, notamment contre Arsiere, dans le but d'atteindre Schio.

L'AVANCE RUSSE EN ASIE On prévoit une grosse action à Mossoul

Le Morning Post apprend de Petrograd que Bagdad a été solidement fortifié suivant les méthodes allemandes. Toutefois la façon dont les événements se développent semble indiquer que la lutte engagée, pour la possession de la Mésopotamie, aura son issue à Mossoul plutôt qu'à Bagdad.

Les GRECS D'AMÉRIQUE SONT INDIGNÉS !...

De Londres :
On mande de New-York que l'invasion de la Grèce par les Bulgares cause une violente indignation dans la colonie grecque des États-Unis.

La situation en Irlande

De Londres :
Le Times croit savoir que les négociations relatives aux affaires d'Irlande sont suffisamment avancées pour permettre à M. Lloyd George de faire une déclaration provisoire jeudi prochain à la Chambre des Communes.

PARIS-TELEGRAMMES.

Si nous en croyons des nouvelles de Bucarest, transmises par Lausanne, le premier ministre de Roumanie a laissé entendre très clairement que son pays ne tarderait pas à prendre part à la lutte.

Sera-ce aux côtés des Alliés ? La chose est probable. Mais les puissances Balkaniques nous ont réservé de telles surprises qu'il convient d'attendre....

Ne voit-on pas, aujourd'hui, Constantin, — ce danois égaré à Athènes — laisser les ennemis héréditaires des Hellènes, s'emparer de la Macédoine ?
Ordre est donné aux troupes grecques de se retirer devant l'invasisseur. Quelle belle attitude ! ! !

L'offensive Autrichienne continue à être violente au centre du front italien. Il n'est pas douteux cependant que nos alliés peuvent opposer à l'ennemi des forces très supérieures sur ce point. La suite des opérations ne doit donc nous laisser aucune inquiétude.

Les Grecs d'Amérique sont indignés !... Voilà une riche compensation à l'attitude veule du monarque qui paraît songer au Kaiser avant de penser à son pays d'adoption ! ! !

Si invraisemblable que cela paraisse, la bataille de Verdun augmente encore en violence.

Les Allemands ont lancé, hier, des attaques exaspérées contre nos positions qui vont du Mort-Homme à la Meuse. En dépit de leurs efforts inouïs, ils ont échoué partout avec des pertes particulièrement lourdes.

A l'est de la Meuse, duels d'artillerie.
En Haute-Alsace, l'ennemi a tenté une offensive sérieuse, il a été complètement repoussé.

Encore une mauvaise journée pour le Kronprinz ! ! !

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode

Remplace l'huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Dernière Heure

DÉPÊCHES OFFICIELLES

COMMUNIQUÉ DU 30 MAI (22 h.)

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement très violent de la région Le Mort-Homme-Cumières.

Activité moyenne de l'artillerie sur la rive droite et en Wœvre.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué du 31 Mai (15 h.)

(Transmis au « Journal du Lot » par PARIS-TELEGRAMMES)

SUR LA RIVE GAUCHE DE LA MEUSE, un combat acharné s'est livré hier et au cours de la nuit entre le Mort-Homme et la Meuse.

L'ennemi, à la suite d'un bombardement inouï, qui dura depuis deux jours, a lancé des attaques concentrées et répétées à très gros effectifs sur nos tranchées à l'est du Mort-Homme et de part et d'autre du village de Cumières.

Partout nos troupes ont résisté et repoussé l'ennemi qui a subi des pertes importantes.

Toutefois, dans la région sud du bois des Caurettes, nous avons dû évacuer notre tranchée de première ligne complètement nivelée par le bombardement.

Au sud de Cumières, les attaques allemandes, menées des deux côtés du village, ont réussi, d'abord, à nous refouler dans la direction de la station de Chattancourt,

mais une vive contre-attaque de nos troupes nous a permis de ramener l'ennemi jusqu'aux abords du village.

Quelques fractions allemandes qui, à la faveur du brouillard s'étaient glissées le long de la Meuse, jusqu'à la hauteur de la station de Chattancourt, ont été complètement anéanties par nos feux.

SUR LA RIVE DROITE, lutte d'artillerie intermittente.

EN HAUTE-ALSACE, l'ennemi, après une intense préparation d'artillerie a attaqué nos positions à 1.200 mètres à l'est de Seppois et a pris pied dans quelques éléments de tranchées.

Il en a été rejeté aussitôt par notre contre-attaque.

Télégrammes particuliers

(Contrôlés au départ à Paris)

SUR LE FRONT RUSSE

Deux offensives repoussées

Le 29 mai, l'ennemi a tenté, après une préparation d'artillerie, de prendre l'offensive dans la région au nord-est d'Augustinof. Mais il a été rejeté par notre feu dans ses tranchées.

Des avions ennemis ont jeté quelques bombes sur la gare de Vielyka et le bourg de Voyston, au nord-ouest de la gare de Vielyka.

En Galicie, dans la région du village de Gliadki, l'ennemi a dirigé un feu violent de pièces lourdes et légères, de lance-bombes et de lance-mines sur nos tranchées. Il a esquissé en même temps une offensive d'infanterie. Ayant refoulé notre poste d'avant-garde, l'ennemi a fait sauter deux de nos galeries non encore complètement terminées. Nos renforts, étant accourus, ont délogé par contre-attaque les Autrichiens de nos tranchées, qu'ils ont occupées et rétablies dans leur ancienne situation.

Au nord-est de Zelena et au nord de Bontchatche, une troupe ennemie a tenté d'aborder nos tranchées ; mais elle a dû se replier devant notre fusillade et les grenades jetées à la main.

AU CAUCASE :

Aucun changement

Sur le front du Caucase, la situation est sans changement.